

---

**LA CHAMBRE DE COMMERCE ET  
D'INDUSTRIE DE LAVAL**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 30 JUIN 2020**

---

## LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL

ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2020

### TABLE DES MATIÈRES

	<b>Pages</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 14
Renseignements complémentaires :	
Revenus et coûts des activités	- <i>Annexe 1</i> 15
Revenus et dépenses du bureau d'immatriculation	- <i>Annexe 2</i> 16
Frais d'administration	- <i>Annexe 3</i> 17

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres de  
**La Chambre de Commerce et d'Industrie de Laval,**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **La Chambre de Commerce et d'Industrie de Laval** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Lussier Labelle, CPA inc.*

**LUSSIER LABELLE, CPA INC.**

Par : Karine Labelle, CPA auditrice, CA

Laval, Québec  
Le 26 août 2020

## RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations des membres	145 686	179 374
Revenus des activités - <i>Annexe 1</i>	1 937 183	1 488 205
Subvention pour le fonctionnement – Ville de Laval	83 333	100 000
Subvention pour la planification stratégique – Gouvernement provincial	-	11 070
Subvention salariale d'urgence du Canada – Gouvernement fédéral	79 324	-
Subvention – compte d'urgence pour les entreprises canadiennes - Gouvernement fédéral	10 000	-
Entente de service	5 313	7 075
Revenus d'intérêts	912	-
	<b>2 261 751</b>	<b>1 785 724</b>
<b>CHARGES</b>		
Coûts des activités - <i>Annexe 1</i>	1 580 537	1 052 093
Frais d'administration - <i>Annexe 3</i>	611 952	775 940
	<b>2 192 489</b>	<b>1 828 033</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>	<b>69 262</b>	<b>(42 309)</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AFFÉRENT(E) AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES [note 15] - <i>Annexe 2</i></b>	<b>(85 574)</b>	<b>45 337</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(16 312)</b>	<b>3 028</b>

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

	2020			2019
	Non grevé d'affectations \$	Investi en immobilisations \$	Total \$	Total \$
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>158 708</b>	<b>91 330</b>	<b>250 038</b>	<b>247 010</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(16 312)	-	(16 312)	3 028
Amortissement des immobilisations	142 396	91 330	233 726	250 038
Acquisition d'immobilisations	22 660	(22 660)	-	-
	(18 338)	18 338	-	-
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>146 718</b>	<b>87 008</b>	<b>233 726</b>	<b>250 038</b>

## BILAN AU 30 JUIN 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse [note 3]	467 951	382 530
Comptes clients et autres créances [note 4]	234 612	563 020
Subventions à recevoir	134 620	19 027
Charges imputables au prochain exercice	33 461	21 078
Tranche du prêt échéant à moins d'un an [note 5]	20 238	-
	890 882	985 655
<b>PRÊT À UN ORGANISME SANS BUT LUCRATIF [note 5]</b>	44 699	-
<b>IMMOBILISATIONS [note 6]</b>	87 008	91 330
	131 707	91 330
	1 022 589	1 076 985
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Fournisseurs et charges à payer [note 8]	212 438	294 374
Produits reportés	153 151	76 349
Apports reportés [note 9]	393 274	454 994
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an [note 10]	-	1 230
	758 863	826 947
<b>DETTE À LONG TERME [note 10]</b>	30 000	-
	788 863	826 947
<b>ACTIF NET</b>		
<b>NON GREVÉ D'AFFECTIONS</b>	146 718	158 708
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS</b>	87 008	91 330
	233 726	250 038
	1 022 589	1 076 985

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

## FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

	2020 \$	2019 \$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(16 312)	3 028
Nouveaux apports reportés	763 000	750 898
Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	22 660	23 556
Apports reportés constatés à titre de produits	(824 720)	(463 801)
Subvention - compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	(10 000)	-
	(65 372)	313 681
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Comptes clients et autres créances	328 408	(286 884)
Subventions à recevoir	(115 593)	61 517
Charges imputables au prochain exercice	(12 383)	8 152
Fournisseurs et charges à payer	(81 936)	(11 230)
Produits reportés	76 802	(14 984)
	195 298	(243 429)
	129 926	70 252
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	(18 338)	(4 533)
Prêt à un organisme sans but lucratif	(66 226)	-
Encaissement du prêt à un organisme sans but lucratif	1 289	-
	(83 275)	(4 533)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Dette à long terme	40 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(1 230)	(16 296)
	38 770	(16 296)
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>85 421</b>	<b>49 423</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>382 530</b>	<b>333 107</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>467 951</b>	<b>382 530</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2020

---

### 1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Laval est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la *Partie II de la Loi fédérale sur les chambres de commerce* et se définit comme un réseau de gens d'affaires voué à la représentation de ses membres ainsi qu'au développement des entreprises lavalloises grâce à son rôle de catalyseur dans la promotion du développement économique et social.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations, l'évaluation des subventions à recevoir, des charges à payer, des produits reportés et des apports reportés.

#### Comptabilisation des produits

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Laval applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Le produit relatif aux cotisations des membres est comptabilisé au prorata du nombre de mois écoulé depuis l'encaissement de la cotisation du membre. Le solde est présenté dans les produits reportés.

Les produits relatifs au bureau d'immatriculation et aux autres activités sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves concluantes d'un accord, que les services ont été rendus, que le prix a été établi et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

#### Apports reçus sous forme de biens et services

Le fonctionnement de l'organisme dépend d'apports reçus sous forme de biens et de services de nombreux membres bénévoles. Du fait que l'organisme ne se procure normalement pas ces biens et services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, les apports reçus sous forme de biens et services ne sont pas constatés dans les états financiers.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2020

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

**Immobilisations [suite]**

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes	Taux
Mobilier et agencement	Solde dégressif	10%
Enseigne	Solde dégressif	20%
Équipement de bureau	Solde dégressif	20%
Équipement informatique	Solde dégressif	20%
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Logiciels	Solde dégressif	20%

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement.

**Ventilation des charges**

L'organisme a plusieurs projets. Le coût de chacun des projets se compose des frais de personnel et d'autres charges directement rattachées au projet. De plus, certaines charges de fonctionnement général, qui sont communes à l'administration et à chacun des projets, sont assumées par l'organisme.

L'organisme ventile une partie des charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées. Les autres charges de fonctionnement général sont ventilées selon la clé de répartition suivante :

- Coûts des ressources humaines :

Au prorata du temps que les ressources humaines allouent au projet.

**Instruments financiers**Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres créances, des subventions à recevoir et du prêt à un organisme sans but lucratif.

Les passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer et de la dette à long terme.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2020

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

## Instruments financiers [suite]

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme, très liquides, facilement convertibles et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

## 3. ENCAISSE

	2020	2019
	\$	\$
Bureau d'immatriculation	186 647	133 805
Services administratifs	281 304	248 725
	<b>467 951</b>	<b>382 530</b>

## 4. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2020	2019
	\$	\$
Comptes clients		
Bureau d'immatriculation	9 180	95 485
Cotisations et autres	208 631	276 855
	<b>217 811</b>	<b>372 340</b>
Taxes à la consommation	16 801	-
Autres créances - Bureau d'immatriculation	-	190 680
	<b>234 612</b>	<b>563 020</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2020

## 5. PRÊT À UN ORGANISME SANS BUT LUCRATIF

	2020	2019
	\$	\$
Prêt au taux préférentiel majoré de 1,5%, encaissable par versements mensuels de 1 870\$ capital et intérêts, échéant en juillet 2023.	64 937	-
Moins : Tranche du prêt échéant à moins d'un an	20 238	-
	<b>44 699</b>	-

## 6. IMMOBILISATIONS

	2020			2019
	Coût	Amortissement	Valeur	Valeur
	\$	cumulé	nette	nette
	\$	\$	\$	\$
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>Services administratifs :</b>				
Mobilier et agencement	86 500	71 462	15 038	13 500
Équipement de bureau	144 724	132 472	12 252	4 412
Équipement informatique	186 376	153 072	33 304	24 713
Améliorations locatives	1 312	-	1 312	-
<b>Bureau d'immatriculation :</b>				
Enseigne	-	-	-	1 546
Équipement de bureau	-	-	-	13 575
Équipement informatique	-	-	-	1 903
Améliorations locatives	-	-	-	304
	<b>418 912</b>	<b>357 006</b>	<b>61 906</b>	<b>59 953</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Services administratifs :</b>				
Logiciels	70 252	45 150	25 102	31 377
	<b>489 164</b>	<b>402 156</b>	<b>87 008</b>	<b>91 330</b>

## 7. EMPRUNTS BANCAIRES

L'organisme dispose de deux marges de crédit renouvelables annuellement, l'une d'un montant autorisé de 250 000\$ pour les services administratifs et l'autre d'un montant autorisé de 50 000\$ pour le bureau d'immatriculation. Les deux marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel majoré de 1,5% et sont garanties par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des créances, présentes et futures.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2020

## 8. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2020	2019
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus		
Bureau d'immatriculation	45 083	159 467
Services administratifs	66 316	39 590
Salaires, vacances, commissions et bonis à payer	101 039	80 536
Taxes à la consommation	-	14 781
	<b>212 438</b>	<b>294 374</b>

## 9. APPORTS REPORTÉS

	Solde au début	Montants reçus	Constatés à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Gouvernement provincial - francisation	47 092	-	47 092	-
Gouvernement provincial - symbiose	48 664	-	48 664	-
Gouvernement provincial - interconnexion	339 328	720 000	688 388	370 940
Gouvernement provincial - cohortes écoresponsables	19 910	-	19 910	-
Ville de Laval - Prox Commerce	-	15 000	3 000	12 000
Ville de Laval - Gala Dunamis	-	28 000	17 666	10 334
	<b>454 994</b>	<b>763 000</b>	<b>824 720</b>	<b>393 274</b>

## 10. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
	\$	\$
Emprunt de 40 000\$, sans intérêt ni remboursement avant le 31 décembre 2022. Le remboursement du prêt, au plus tard le 31 décembre 2022, donnera lieu à une radiation de 25% du prêt. Autrement, le 1 <sup>er</sup> janvier 2023, le prêt sera remboursable sur 36 mois. Le taux d'intérêt sera de 5%. Le prêt devra être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025. L'organisme, ayant l'intention de rembourser le prêt avant le 31 décembre 2022, a comptabilisé la radiation de 10 000\$ dans les produits de subvention et présente la dette à son solde réduit.	30 000	-
Emprunt remboursé au cours de l'exercice.	-	1 230
	<b>30 000</b>	<b>1 230</b>
Moins : Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	-	1 230
	<b>30 000</b>	<b>-</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2020

## 11. SUBVENTIONS

Certaines subventions sont incluses aux résultats à même les revenus des activités de l'annexe 1. Elles sont reliées aux activités de fonctionnement et leurs sources se détaillent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Subvention du Fonds d'action québécois pour le développement durable	100 236	4 222
Subventions du gouvernement provincial	1 259 975	686 917
Subventions de la Ville de Laval	59 333	105 000
	<b>1 419 544</b>	<b>796 139</b>

D'autres subventions sont présentées directement à l'état des résultats.

## 12. REDISTRIBUTIONS DES CHARGES

Les salaires et charges sociales reliés aux activités ont été ventilés comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Agent Ecoleader	74 773	2 492
Parcs industriels	-	10 972
Salon des entreprises	68 330	35 118
Projet commerces de détail	-	4 271
Francisation	148 971	140 400
Adéquation	-	13 782
Symbiose	80 643	57 738
Programme Interconnexion	493 007	69 296
	<b>865 724</b>	<b>334 069</b>

## 13. ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail pour ses locaux jusqu'au 31 août 2024. Le loyer de base est sujet à une augmentation équivalente à l'indice des prix à la consommation.

Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2021	100 000
2022	100 000
2023	100 000
2024	100 000
2025	16 667
	<b>416 667</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2020

---

### 14. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'entité aux risques à la date du bilan, soit au 30 juin 2020.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'entité est exposée à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs et charges à payer, sa dette à long terme et ses engagements.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'entité sont liés aux comptes clients et autres créances et au prêt à un organisme sans but lucratif. L'entité consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Pour les autres créances, la société évalue de façon continue les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur la valeur de réalisation estimative des créances.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt variables assujettissent l'organisme à un risque de flux de trésorerie.

### 15. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

L'organisme a décidé de ne plus gérer le bureau d'immatriculation à partir du 1<sup>er</sup> mai 2020. Le détail des résultats de ces activités est présenté à l'annexe 2.

### 16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

### 17. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Au mois de mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur le plan mondial, national, provincial et local. L'incidence globale de ces événements sur l'organisme et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

# LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL

15.

Annexe I

## REVENUS ET COÛTS DES ACTIVITÉS

### POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

	2020		2019	
	Revenus \$	Coûts \$	Revenus \$	Coûts \$
Attestation de certificats d'origine	3 047	-	3 439	-
Partenariat	783	117	-	-
Activités - comité relève	909	906	11 150	4 572
Réseau Express	12 480	1 902	8 385	1 564
Gala Dunamis	60 454	12 809	159 911	73 864
Midis-réseautage	26 403	9 025	18 442	10 254
Midis-causeries	92 558	41 494	86 077	53 444
Petits déjeuners	5 000	750	-	-
Projets spéciaux	66 952	-	78 722	-
Agent Ecoleader	110 236	99 986	4 222	4 222
Parcs industriels	-	-	-	-
MAG	142 849	132 715	-	12 563
MAG numérique	18 768	1 542	156 200	130 793
Salons de l'auto	64 050	54 138	41 032	4 110
Cohortes écoresponsables	40 988	36 645	84 000	71 000
Salon des entreprises	212 547	182 547	90	90
Sports et plus - réseautage	-	-	165 228	127 767
Tournoi de golf	-	-	9 935	3 852
Projet commerces de détail	-	-	55 855	33 632
Francisation	245 447	245 447	5 900	4 771
Assises annuelles	33 568	20 492	232 717	232 717
Colloque	-	-	20 641	12 990
Adéquation	141	-	52 167	49 065
Activités de formation	-	-	25 945	22 285
Symbiose	102 924	102 924	2 140	2 331
Programme Interconnexion	688 388	628 388	90 322	90 322
Prox Commerce	3 000	3 019	140 672	95 872
Projets emploi-Québec	5 691	5 691	25 000	-
			10 013	10 013
	<b>1 937 183</b>	<b>1 580 537</b>	<b>1 488 205</b>	<b>1 052 093</b>
				<b>436 112</b>
				<b>356 646</b>
				<b>12 563</b>
				<b>(12 563)</b>
				<b>25 407</b>
				<b>36 922</b>
				<b>13 000</b>
				<b>-</b>
				<b>37 461</b>
				<b>6 083</b>
				<b>22 223</b>
				<b>1 129</b>
				<b>-</b>
				<b>7 651</b>
				<b>3 102</b>
				<b>3 660</b>
				<b>(191)</b>
				<b>-</b>
				<b>44 800</b>
				<b>25 000</b>
				<b>-</b>

# LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL

16.  
Annexe 2

## REVENUS ET DÉPENSES DU BUREAU D'IMMATRICULATION

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>REVENUS</b>	<b>280 841</b>	<b>397 929</b>
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>		
Salaires et charges sociales	242 510	264 393
Assurances	3 293	2 256
Électricité	2 931	3 689
Entretien du local	8 305	8 642
Frais de bureau	2 322	10 492
Consultants	8 131	3 877
Formation	802	1 358
Frais de livraison	5 387	5 214
Publicité	-	174
Loyer	24 705	24 300
Sécurité	5 317	5 704
Télécommunications	7 799	8 105
Frais de fermeture	42 007	-
Frais bancaires	5 884	6 954
Amortissement des immobilisations corporelles	7 022	7 434
	<b>366 415</b>	<b>352 592</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AFFÉRENT(E) AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>	<b>(85 574)</b>	<b>45 337</b>

## FRAIS D'ADMINISTRATION

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Salaires et charges sociales	328 734	535 703
Commissions	4 678	7 061
Assemblées	7 959	10 940
Assurances	3 325	3 206
Relève	652	2 547
Congrès	689	4 177
Consultants	15 277	21 460
Planification stratégique	-	14 425
Cotisations	4 278	6 670
Créances douteuses	2 455	-
Déplacements	1 353	3 652
Entretien et location d'équipement de bureau	18 710	12 015
Envois postaux	3 276	4 761
Formation	289	365
Fournitures de bureau et papeterie	16 054	14 437
Informatique et développement technologique	28 188	22 365
Électricité	6 523	-
Loyer	92 723	56 974
Messagerie	524	273
Promotion et publicité	22 478	7 070
Représentation	858	3 334
Télécommunications	12 617	14 550
Frais de déménagement	10 738	-
Frais COVID-19	2 727	-
Intérêts sur la dette à long terme	13	450
Frais bancaires	11 196	13 383
Amortissement des immobilisations corporelles	9 363	8 278
Amortissement des immobilisations incorporelles	6 275	7 844
	<b>611 952</b>	<b>775 940</b>